



Optima

DISPOSITIF MEDIATION ACCES AU-X DROIT-S

RENNES



www.optima.tm.fr

lien social

prévention

cadre de vie

médiations

APPROCHE

- Étude des éléments de diagnostic du territoire
- Recrutement et formation d'un médiateur social
- Travail d'interconnaissance et de coopération avec des services municipaux, les partenaires institutionnels et les acteurs des territoires
- Démarche en direction des habitants : information et sensibilisation
- Mise en place des outils de gestion du dispositif
- Dynamique d'adaptabilité du dispositif, d'optimisation des ressources et d'amélioration continue

DISPOSITIF

Objectifs

- Contribuer à la lutte contre les non recours et de renoncement des publics en situation de précarité, de vulnérabilités et/ou d'isolement par une meilleure lisibilité et visibilité des droits, des services et des ressources institutionnelles et partenariales
- Déployer des actions collectives sur la thématique de l'accès au-x droit-s et aux services sociaux
- Inscire son action dans une démarche d'aller vers et hors les équipements, dans une logique de complémentarité, existante ou à développer, des acteurs intervenant sur ce champ, et notamment les professionnels de la justice et du travail social.

Missions

- A partir des besoins identifiés, informer et orienter vers les dispositifs d'accès au-x droit-s, les structures et services compétents et concevoir la mise en place d'actions collectives :
 - Mettre en place des actions d'information ou de sensibilisation avec les partenaires concernés
 - Mettre en place et animer des ateliers pédagogiques à destination de différents publics adultes
 - Développer des parcours d'accès au droit hors les murs en lien avec les besoins des publics et des territoires

- Réaliser des outils permettant un accès aux droits, une appropriation facilitée des informations en lien avec l'accès aux droits dans une démarche d'autonomisation
- Consolider et développer des réseaux professionnels et des partenariats dans le domaine de l'accès au-x droit-s :
 - Participer aux temps de coordination sur l'accès au droit portés par la Ville de Rennes
 - Participer aux instances de réflexion, d'échanges et de travail avec les partenaires sur les problématiques des publics et des territoires
- Participer à la veille territoriale par le rendre compte de son activité, par le partage d'analyses et la formulation de préconisations.

Horaires

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00

Périmètre

5 quartiers Politique de la Ville avec une priorité donnée sur les quartiers Maurepas, Blosne et Villejean.

Équipe

Une Médiatrice Accès au-x Droit-s

UN DISPOSITIF RECONNU PAR LES PARTENAIRES ET PAR LES HABITANTS.

- > **LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS COLLECTIVES ADAPTÉES ET RÉPONDANT AUX ATTENTES DES DIFFÉRENTS PUBLICS PAR LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION DE LA DEMANDE SOCIALE, PAR LA PRODUCTION D' INFORMATIONS ET LE SOUTIEN À L' ACCÈS AUX DROITS, PAR LA MISE EN RELATION ET L' ACCOMPAGNEMENT DESTINÉ À SOUTENIR L' HABITANT DANS SA CAPACITÉ À RÉINVESTIR SON QUARTIER D' HABITAT.**
- > **UNE CONTRIBUTION EFFICACE À L' AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES PUBLICS.**
- > **UN TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL ET SUR LES SOCIABILITÉS DE PROXIMITÉ.**
- > **UNE INSCRIPTION DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET LA DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.**

Commanditaire Ville de Rennes Modalité contractuelle Convention d'objectifs Durée De 2008 à 2016 Dispositif AMPROX (Agent de Médiation et de Proximité)
Depuis 2017, Dispositif Médiation Accès au-x Droit-s